



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question au Gouvernement n° 427

Texte de la question

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À PARIS

M. le président. La parole est à Mme Françoise Guégot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Guégot. Madame la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, je me réjouissais, au début de la semaine, à la perspective du passage de la flamme olympique à Paris, moment festif et rare, qui devait être l'occasion d'honorer les sportifs français désignés pour le relais et de faire souffler, avant l'heure, l'esprit olympique à Paris.

Or, aujourd'hui, j'éprouve un réel malaise. Les événements de lundi me laissent perplexe. Je suis, comme de nombreux Français, déçue et interpellée par ce qui s'est passé lundi dernier. Ainsi que l'a rappelé le président du Comité international olympique, la violence n'est pas compatible avec les valeurs des Jeux olympiques.

Quelle triste image que celle d'une flamme escortée et mise à l'abri dans un bus !

Le but de l'olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. Nos sportifs ont tous une conscience citoyenne. Faisons leur confiance et n'anéantissons pas leur travail et les efforts qu'ils ont consentis en vue de la préparation de ces Jeux. Ils sauront s'exprimer le moment venu pour signifier leur attachement au respect de la dignité et aux droits de l'homme.

Oui, la France est bien la patrie des droits de l'homme et ne saurait nier à des citoyens, militants d'un jour ou d'une cause, le droit d'exprimer, pacifiquement, leur opposition à certains aspects d'un régime politique étranger. Ma question est claire : comment nos athlètes pourront-ils participer, dans les meilleures conditions possibles, aux épreuves sportives après les événements du 7 avril ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*

Madame la députée Guégot, je partage, bien entendu, votre immense déception après les événements qui se sont déroulés lundi durant le passage de la flamme olympique à Paris. Ces débordements appellent plusieurs remarques de ma part.

Tout d'abord, il faut savoir que le passage de la flamme était organisé par le BOCOG, c'est-à-dire le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Pékin, et que c'est celui-ci qui a décidé l'extinction de la flamme, son isolement éventuel et les modifications d'itinéraire répétées. Les autorités françaises se sont vues dans l'obligation de s'adapter en temps réel à ces modifications. Je salue, à cet égard, la réactivité de la préfecture de police, qui a su préserver l'ordre public et la flamme olympique dans des conditions particulièrement difficiles. Je tiens à saluer également les policiers, qui sont intervenus avec beaucoup de mesure.

Ensuite, en tant que ministre chargée des sports, je ne peux que regretter l'immense gâchis de cette fête, qui aurait dû être celle de la paix et du sport. Les sportifs français qui assuraient le relais de la flamme ont été pris à partie de façon inqualifiable. Ils en ont été d'autant plus bouleversés qu'ils s'étaient longuement préparés à ce grand événement sportif, qui était pour eux l'occasion de porter les valeurs de l'olympisme, de la tolérance et de la fraternité.

Quant à la position du gouvernement français sur la question tibétaine, le ministre des affaires étrangères et européennes a dit ce qu'il convenait de dire,...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Il n'a rien dit !

Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. ...en rappelant, sans démagogie et en toute responsabilité, l'attachement de notre pays aux valeurs de l'humanisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Guégot](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 427

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 avril 2008